



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**17 JANVIER 2013**

### **PROCES VERBAL**

L'an deux mil treize, le dix sept du mois de janvier, le Conseil Communautaire, légalement convoqué par le Président en exercice, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Dominique ECHAROUX

#### **PRESENTS :**

**BREUX – JOUY :** Pascale BOUDART, Nicole GOMES-COHELO, Fernando RODRIGUES

**CORBREUSE :** Christophe MAZOUÉ, Patricia MILLOCHAU, Denis MOUNOURY,

**DOURDAN :** Anne BERTHELOT, Maryvonne BOQUET, Daniel CATALAN, Eric CHARRON, Jean Pierre DELPOUVE, Jean Jacques DULONG, Christiane PATURAUD, Ségolène RUZIÉ, Joël WOLCZYK,

**LA FORET LE ROI :** Philippe DJOURACHKOVITCH, Marie-Ange GANGNEBIEN, Dominique JAIN,

**LE VAL SAINT GERMAIN :** Serge DELOGES, Maurice ROBIN,

**LES GRANGES LE ROI :** Roland DEPARDIEU, Danielle GABRIEL, Jeannick MOUNOURY

**RICHARVILLE :** Carine HOUDOUIN, Marie-Thérèse LEROUX, Patrick LEMANISSIER

**ROINVILLE S/S DOURDAN :** Dominique ECHAROUX, Elisabeth GAURIAT, Jean-François THUMERELLE,

**SAINT-CHERON :** Brigitte ACEITUNO, Sophie d'AUX de LESCOUT, Jean-Pierre DELAUNAY, Jocelyne GUIDEZ, Dominique TACHAT

**SAINT CYR SOUS DOURDAN :** Alain DESOUTER, Françoise DOLLEY, Gilbert LACLIE,

**SERMAISE :** Gérard HAUTEFEUILLE, Pascal JAVOURET, Valérie LACOSTE

**1<sup>ère</sup> convocation adressée le 28 décembre 2012**

**Ordre du jour et documents de travail transmis le 11 janvier 2013**

Nombre de conseillers en exercice : 42

Nombre de conseillers présents : 40

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Christophe MAZOUÉ

**LE PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 20 DECEMBRE 2012**, a été adressé en son temps à chaque conseiller communautaire. Aucune observation n'étant à formuler, le procès verbal est approuvé à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

❖ **DELEGATION AU PRESIDENT (AU TITRE DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L 5211-9 ET 10 DU CGCT) :**

Conformément au code Général des collectivités territoriales, le Conseil Communautaire a délégué au Président une partie de ses attributions, à charge pour lui, de rendre compte de ses décisions au conseil communautaire.

Après avoir entendu l'énoncé et les explications sollicitées pour chaque décision, le conseil communautaire donne acte de cette communication, sachant que chaque conseiller communautaire en a reçu, en son temps, la liste détaillée.

❖ **DM N° 1 HUDOLIA**

*Rapporteur : Marie-Thérèse LEROUX, Vice présidente chargée des finances,*

La décision modificative N° 1 - HUDOLIA - a été adressée à chaque conseiller communautaire sous forme de tableau afin de faciliter la lecture de chaque ligne tant en dépenses qu'en recettes - SECTION DE FONCTIONNEMENT ;

La présente décision modificative permet de corréliser les prévisions budgétaires avec la réalité des dépenses et des recettes pour l'ensemble de l'année 2012.

Après avoir entendu le rapporteur et les interventions de Dominique ECHAROUX et de Jean-Pierre DELPOUVE, les membres du conseil approuvent, à l'unanimité, **la DECISION MODIFICATIVE N° 1 HUDOLIA, arrêtée à la somme de 101 075,02 € tant pour les dépenses que pour les recettes**

❖ **DM N° 3 CCDH**

*Rapporteur : Marie-Thérèse LEROUX, Vice présidente chargée des finances,*

La décision modificative N° 1 - BUDGET CCDH - a été adressée à chaque conseiller communautaire sous forme de délibération détaillée ;

La présente décision modificative permet de corréliser les prévisions budgétaires, de la SECTION DE FONCTIONNEMENT avec la réalité des dépenses et des recettes pour l'ensemble de l'année 2012 ;

Après avoir entendu le rapporteur et l'intervention de Dominique ECHAROUX, les membres du conseil approuvent, à l'unanimité, **la DECISION MODIFICATIVE N° 1 - budget CCDH - arrêtée à la somme de 88 426,85 € tant pour les dépenses que pour les recettes.**

❖ **LIGNE DE TRESORERIE – DELIBERATION CADRE –**

*Rapporteur : Marie-Thérèse LEROUX, Vice présidente chargée des finances,*

La « ligne de trésorerie » autorisée en 2012 arrive à échéance le 26 janvier 2013 ; il convient donc d'autoriser le président à organiser une procédure de consultation afin d'ouvrir une nouvelle ligne.

Une gestion rigoureuse de la « trésorerie » nous a permis de ne pas actionner la ligne de trésorerie, c'est pourquoi il est proposé de ne solliciter cette ligne qu'à hauteur de 1 000 000 € (au lieu de 1 500 000 € à ce jour) car les frais – même si cette ligne n'est pas utilisée – sont proportionnels au découvert autorisé.

Après avoir entendu le rapporteur et l'intervention d'Alain DESSOUTER les membres du conseil communautaire à l'unanimité, autorisent la mise en place d'une « LIGNE DE TRESORERIE » d'un montant de 1 000 000 €, et charge le Président d'engager la procédure de mise à concurrence et désigner l'organisme bancaire.

❖ **PERSONNEL COMMUNAUTAIRE : - ETAT DES POSTES**

*Rapporteur : Dominique ECHAROUX, Président*

Le conseil communautaire dans sa séance du 20 décembre dernier, a arrêté l'ETAT DES POSTES de la collectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2013 en intégrant notamment les personnels PETITE ENFANCE en provenance des communes de DOURDAN et SAINT CHERON.

L'additif soumis ce soir au conseil, concerne uniquement des « AVANCEMENTS DE GRADE » de trois auxiliaires de puériculture ; Ces avancements de grade étaient prévus dans leur collectivité d'origine.

Après avoir entendu le rapporteur, les membres du conseil, à l'unanimité, arrêtent l'ETAT DES POSTES de la collectivité.

❖ **HUDOLIA : TARIF « HEURES CREUSES » ET TARIF « SOIREES FESTIVES »**

*Rapporteur : Sophie d'AUX DE LESCOUT, Vice Présidente chargée de la gestion d'HUDOLIA*

1°) L'étude fine des fréquentations du centre HUDOLIA pointe deux créneaux particulièrement inutilisés :

- le lundi et le jeudi : de 17 à 19 heures

C'est pourquoi il vous est proposé d'instaurer un tarif unique de 2,50 € pour ces deux heures.

2°) Plusieurs « soirées festives » se sont déroulées (ST VALENTIN, SOIRÉE CARAÏBES, SOIREE CIRQUE, SOIRÉE DISCO) et ont rencontré un succès non négligeable avec les services supplémentaires proposés.

Le développement de ces soirées semble intéressant et pourrait permettre à la fois l'accueil d'une nouvelle clientèle et la découverte de l'ensemble du bâtiment pour tous.

C'est pourquoi, il vous est proposé d'instaurer un tarif unique ADULTE de **10 €** pour ces soirées (de 18 à 21 h) \*

L'offre étant évidemment renforcée (animations, accès aux cours, connaissance du modelage, boissons (non alcoolisée bien sur)

Après avoir entendu le rapporteur et les interventions d'Alain DESSOUTER et Dominique ECHAROUX, les membres du conseil à l'unanimité, fixent les deux tarifs proposés, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2013,

\* (Il convient de préciser que ces ajouts ne concernent pas le « pass sérénité » et que, lors des soirées festives, les mineurs seront identifiés pour les limiter aux espaces piscine ; le tarif reste inchangé pour eux)

❖ **PARC LAVOISIER : TRANSFERT DE VOIRIE DE LA RUE NOUVELLE « LAVOISIER »**

*Rapporteur : Dominique ECHAROUX, Président*

(TRAVAUX REALISES AUX ABORDS DU CAMPING)

ESSONNE AMENAGEMENT a déposé et obtenu un permis d'aménager le 18 février 2010 sous le n° 91 200 09 1002 ; les travaux ont été réalisés et sont repris dans un procès verbal détaillant l'ensemble des ouvrages.

Il convient maintenant d'engager la procédure de classement des ouvrages :

- La 1<sup>ère</sup> étape consiste à acheter la voirie et les espaces publics ;

- La 2<sup>ème</sup> étape : classement dans le domaine privé de la CCDH, puis après la procédure administrative règlementaire, CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE LA CCDH.

Après avoir entendu le rapporteur et les interventions de Jean-Pierre DELAUNAY, Joël WOLCZYK, Jean-Jacques DULONG, les membres du conseil communautaires à l'unanimité, autorisent l'acquisition de la voirie et des espaces publics, à l'euro symbolique, et charge le président de signer l'acte authentique à intervenir par devant Maître CHANSON.

Le conseil entend que cette voirie sera classée dans le domaine PUBLIC de la communauté de communes après la procédure règlementaire.

**MODIFICATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « AMENAGEMENT DU TERRITOIRE »**

A la demande de la commune de SERMAISE, les membres du conseil communautaire, modifient la liste des délégués participant à la commission AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

## QUESTIONS DIVERSES

### - POINT PERIODIQUE SUR LE FONCTIONNEMENT D'HUDOLIA (Sophie d'Aux de Lescout)

« Quelques chiffres pour l'année 2012 :

- . 83 865 entrées halle bassins
- . 10 388 entrées avec un achat d'un cours aquagym (soit individuel soit en abonnement)
- . 1 143 entrées avec un achat d'un cours fitness (soit individuel soit en abonnement)
- . 17 151 entrées à la balnéo pour hammam, bassin aquatique .....
- . 750 entrées Centres de Loisirs
- . 444 Point jeunes et groupes (handicapés)
- . 10 979 entrées avec le Pass sérénité (plus de 380 pass vendus)
- . 44 forfaits famille du samedi
- . 16 579 scolaires dont 1150 d'Angervilliers

Total = 142 894 entrées (Ellipse avait prévu 150 000 entrées)

### - LECTURE DES « COURBES » DISTRIBUEES AUX MEMBRES DU CONSEIL :

On s'aperçoit avec les courbes que côté halle bassins, les vacances ont une influence sur la fréquentation. Les animations ont drainé une clientèle familiale particulièrement Dourdannaise et extérieure à la communauté de communes. Pourtant on note une amélioration de la fréquentation des communes du territoire.

Ces animations sont plus tournées vers les 7-13 ans. J'ai demandé à Damien LAIGLE, le nouveau directeur, d'étudier des animations pour les 14-18 ans.

La fréquentation en bien-être reste assez stable mais on note une petite évolution positive sur l'année. Avec la multiplication des Pass sérénité et l'activité Energybike, nous devrions voir une évolution en 2013.

La fréquentation par rapport aux jours de la semaine montre un déficit de clientèle le lundi et le jeudi de 17 h à 19 h.

La piscine étant ouverte et le personnel étant présent, il faut essayer d'attirer une nouvelle clientèle avec l'attrait d'un tarif préférentiel – délibération ci-dessus -)

L'energybike commence mi mars. Il aura lieu dans le bassin ludique avec quinze vélos.

Les séances sont de 40 minutes. Si bien que le bassin ludique sera fermé à ces moments là. Les cours auront lieu le mardi et vendredi à 12h40 et le mardi à 19h20, le lundi et le jeudi soir à 17h40 et à 19h00 et le dimanche à 9h30.

On voit que les emplacements choisis ne perturberont pas trop la clientèle puisque le midi nous avons surtout des nageurs, les lundi et jeudi, la compensation tarif heures creuses, le mardi soir, il est relativement tard et la clientèle est plus adulte et peut donc pratiquer dans les autres bassins et le dimanche c'est juste avant l'ouverture.

- Quelques chiffres concernant le modelage et la vente des produits.

Si vous suivez le graphique, on s'aperçoit de bonnes ventes de soins lors des promos de Noël, de la Saint-Valentin, de la fête des mères. Ce sont les bons cadeaux.

De même cette année pour Noël il y a eu des prix intéressants grâce aux pourcentages que nous avons votés et les ventes de produits ont été très significatives.

Nous arrivons pour une période de un an de décembre 2011 à décembre 2012 à un produit de «27477.7» pour un avenant de 40 000 euros (j'enlève les 2000 euros d'achat de matériel).

Quelques petites informations :

Réservez votre soirée du 26 février.

Soirée zen avec cours d'aquazen, cours de stretching et cours de méditation.

Boissons chaudes et mini modelage côté bien-être.

Pendant les vacances d'hiver, animation autour de l'écologie.

Ecod'olia : l'eau source indispensable à la vie.

Associer la protection de l'environnement à l'eau.

Un MNS au cours de sa formation doit organiser une animation. Il a choisi ce thème et à demander de l'aide au Sictom pour le prêt de bac.

Il y aura des ateliers permanents, des expositions de dessins, des dessins sur vitres puis le matin : quizz avec une entrée à gagner, une chasse aux déchets ;

l'après midi : un quizz avec une entrée à gagner, un circuit d'orientation chronométré avec des questions sur l'eau et l'environnement et un goûter.

## PROCHAINS RENDEZ-VOUS

BUREAU (2ème et 4ème **mercredi** du mois) 8 H 30

Mercredi 13 février

Mercredi 27 février

## COMMISSIONS

AMÉNAGEMENT	17 JANVIER	20 h
COMITE DE SUIVI HUDOLIA	24 JANVIER	18 h
ENFANCE	31 JANVIER	18 h <b>A SAINT CHERON</b>
AMENAGEMENT	19 FEVRIER	20 h

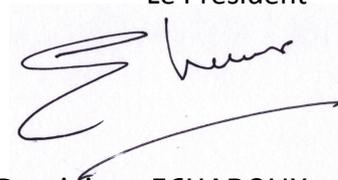
## CONSEILS COMMUNAUTAIRES

Mercredi 20 février	DOURDAN
Jeudi 28 mars	SERMAISE
Jeudi 11 avril	CORBREUSE
Jeudi 27 juin	LA FORET LE RLOI

- VŒUX DE LA CCDH : 25 JANVIER 18 HEURES -

L'Ordre du jour de la présente séance étant épuisé, la séance est levée le 17 janvier 2013 à 22H00.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Echaroux', is written over a light blue rectangular background.

Dominique ECHAROUX